



Des femmes et des hommes
pour votre bien

TARIF MAXIMUM DE L'AGENCE CALUIRE BOURG HONORAIRES DE TRANSACTIONS Au 15 Mars 2022

Montants TTC (TVA à 20%), calculés sur le montant de la transaction réalisée

Ces honoraires comprennent la préparation du compromis de vente avec l'office notarial et le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

POUR TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Jusqu'à 100 000 € : 8.5 % TTC

Forfait minimum 4.000 €

De 101 000 € à 125 000 € : 7,5% TTC

De 125 001 € à 150 000 € : 7 % TTC

De 150 001 € à 200 000 € : 6,5 % TTC

De 200 001 € à 300 000 € : 6 % TTC

De 300 001 € à 400 000 € : 5,5 % TTC

De 400 001 € à 500 000 € : 5 % TTC

De 500 001 € à 650 000 € : 4,5 % TTC

A partir de 600 000 € : 4 % TTC

- Avis de valeur offert !
- Estimation de 140€ à 290€ TTC (selon type de bien appartement, maison...)
- Home Staging valeur 150€ TTC
- Visite Virtuelle valeur 150€ TTC

AUCUN HONORAIRES ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT / LES HONORAIRES SONT A LA CHARGE DU VENDEUR COMME PREVU AU MANDAT DE VENTE / EN CAS DE DELEGATION DE MANDAT, LES HONORAIRES APPLICABLES SONT CEUX DE L'AGENCE AYANT RECU LE MANDAT INITIAL.